



CLARIFICATIONS # 1 : RFP/UNDP/HAI/19.062

RFP/UNDP/HAI/19.062 Étude de base sur la Gestion de Déchets Solides.

25 avril 2019

Durant la préparation des propositions, les soumissionnaires potentiels sont priés de tenir compte de cette clarification N° 1 qui fournit les réponses aux différentes questions reçues à date.

1. Le projet cible trois municipalités : Jérémie, Ouanaminthe et Mirebalais. Est-ce seulement la ville-centre (secteur urbanisé) qui doit être étudiée ou le territoire complet de la municipalité?

Réponse : Les enquêtes de terrain seront réalisées spécifiquement dans les quartiers des centres urbanisés et de proximité. Cependant, comme il est dit dans la section objectif de la consultation, les recherches documentaires et les considérations d'ordre général prendront en compte les municipalités et le pays en général.

2. Dans les TDR, il est mentionné que le projet vise à renforcer la capacité du Ministère de l'environnement (MDE/SNGRS). Est-ce que le consultant devra aussi contribuer au renforcement de capacité des bureaux régionaux du ministère, s'il y en a, en termes par exemple d'élaboration de guide de caractérisation de résidus solides pour l'utilisation ultérieure avec d'autres municipalités?

Réponse : Le travail de la firme de consultation se résumera en la réalisation de l'étude de base avec tous les détails mentionnés dans les TDR et le développement des plans de GDS pour les 3 municipalités concernées.

L'unité des Achats espère recevoir votre proposition avant la date limite du 30 avril 2019 à 16h30 pm (heure locale).

Cordialement,

Wisnaud DERILON
Chef Unité des achats
PNUD Haiti